

Département du Calvados
Ville d'IFS
Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

L'an deux mille dix-sept

Le dix-huit septembre

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 13 septembre 2017

Date d'affichage 13 septembre 2017

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 23 24 à partir de la délibération 5

Votants 31 - 32

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Michel COLOMBEL, Marie-Hélène AGATI, Jean-François POTTIER, Sylvia HARANG, Jean-Charles BERNICOT, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Aminthe RENOUF, Ugur KUMBASAR, Stéphane DAUFRESNE, Christiane BELLET-COCHERIL, Lydie WEISS, Pascal ESNOUF, Odile NOIRET, Sylvaine BAUMARD, Alain GRUENAI, Anne-Marie DEVIEILHE, Alain ROGER, Noëlle LE MAULF, Bernard MUSUALU, Arnaud FONTAINE et Noémie VERAQUIN **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Laurent QUELLIER, Arièle WAVELET, Annick PERSEQ, Martial LEFEVRE, Sophie MARIE, Jean-Pierre BOUILLON, Déborah DION, Jean-Louis HENRIOT **avaient respectivement donné pouvoir à :** Martine LHERMENIER, Thierry RENOUF, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Michel COLOMBEL, Jean-François POTTIER, Michel PATARD-LEGENDRE, Noémie VERAQUIN, Arnaud FONTAINE.

Absents excusés : Natacha MARIE.

Secrétaires de séance : Noémie VERAQUIN et Martine LHERMENIER.



Monsieur le Maire a déclaré la séance de Conseil Municipal ouverte à 20h00

1 - DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DESIGNE** Noémie VERAQUIN et Martine LHERMENIER comme secrétaires de séance.

2- COMPTES-RENDUS DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DES 6 ET 27 FEVRIER 2017

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** les comptes-rendus des séances du 6 et 27 février 2017.

FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE

3. BUDGET 2017 – DÉCISION MODIFICATIVE N°3

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE, ADOPTE** la décision modificative n ° 3 suivante :

Recettes d'investissement :

Nature	Montant	Commentaires
1321-201609-211 Subvention d'investissement non transférable Etat et établissement nationaux	+ 17 000.00 €	Réserve parlementaire : Réhabilitation Ecoles P. Fort et M. Curie
1312-201703-020 Subvention d'équipement transférable - Région	+ 5 000.00 €	Subvention de la Région pour l'acquisition d'un véhicule électrique
1311-201404-112 Subvention d'équipement transférable Etat et établissement nationaux	+ 250.00 €	Subvention du FIPD pour l'acquisition d'un gilet pare-balles
1388-025 Autres subventions d'investissement non transférables	- 17 000.00 €	Suppression de la réserve parlementaire – Centre socioculturel (transfert sur l'opération Ecoles M. Curie et P. Fort)
TOTAL DE RECETTES D'INV.	+ 5 250.00€	

Dépenses d'investissement

Nature	Montant	Commentaires
2128-201424-824 Agencements et aménagements de terrains	+ 25 000.00 €	Augmentation de crédits sur l'opération aires de jeux
020-01 Dépenses imprévues de la section d'investissement	- 19 750.00 €	Diminution de crédits sur les dépenses imprévues
TOTAL DES DEPENSES D'INV.	+ 5 250.00 €	

Recettes de fonctionnement

Nature	Montant	Commentaires
74718-512 Autres participations.	+ 2 000.00 €	Subvention de l'ARS – projet nutrition
74718-512 Autres participations.	+ 1 500.00 €	Subvention DRAAF – projet nutrition
7472-311 Participations Régions.	+ 5 000.00 €	Subvention de la Région Normandie – Festival des musiques du Monde
TOTAL DE RECETTES DE F.	+ 8 500.00 €	

Dépenses de fonctionnement

Nature	Montant	Commentaires
6288-311 Autres services extérieurs	+ 8 500.00 €	Augmentation de crédits – Festival des musiques du Monde
6135-311 Locations mobilières	+ 750.00 €	Augmentation de crédits – Festival des musiques du Monde
022-01 Dépenses imprévues en section de fonctionnement	- 750.00 €	Diminution de crédits sur les dépenses imprévues
TOTAL DES DEPENSES DE F.	+ 8 500.00 €	

4. CENTRE SOCIO-CULTUREL – ADOPTION DES TARIFS DES ACTIVITÉS DE « L'ATELIER 860 » POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} OCTOBRE 2017 AU 31 AOÛT 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE, DECIDE** d'adopter la tarification suivante pour les activités de l'Atelier 860 sur la période du 1^{er} octobre 2017 au 31 août 2018 :

	Prix unitaire			
	Adulte	Enfant 3 à 17 ans	Enfant de moins de 3 ans	
Accès libre à l'année (sur créneaux identifiés) : documentation, espaces numérique, Cuisine/café, Parents-Enfants,...	5 €/an		Gratuit	
Ateliers ou Activités dans l'Atelier 860	2 €	1 €		
Sorties ou Activités à l'extérieur de l'Atelier 860 (dans la limite du département)	Soumises à droits d'entrée	3 €		2 €
	Non soumises à droits d'entrée	2 €		1 €
Stage	5 €	2 €		
Spectacles de la saison culturelle municipale	Cf tarifs municipaux en vigueur			
RDV individuels sur temps de permanences spécifiques	Gratuit			
Temps d'échanges, débats, partage d'expériences, montage de projets collectifs...	Gratuit			
Activités de participation d'habitants à la vie du centre ou de la commune	Gratuit			

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

- 5. CALVADOS HABITAT – DEMANDE DE GARANTIE D’EMPRUNT POUR DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 28 LOGEMENTS SITUÉS 43 RUE JEAN VILAR**
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L’UNANIMITE : ACCORDE** sa garantie d’emprunt à hauteur de 25% pour le remboursement d’un prêt d’un montant total de 83 000 € souscrit par Calvados Habitat auprès de la Caisse des dépôts et des consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°67691 constitué d’une ligne de prêt. Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération. **PRECISE** que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu’au complet remboursement de celui-ci et porte sur l’ensemble des sommes contractuellement dues par l’Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d’exigibilité. Sur notification de l’impayé, par lettre simple de la Caisse des dépôts et des consignations, la collectivité s’engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l’Emprunteur pour son paiement en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement. **S’ENGAGE** pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.
- 6. TRANSFERT DE CHARGES SUITE A LA CREATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE AU 1^{ER} JANVIER 2017 - COMPETENCES VOIRE, ESPACES VERTS, TOURISME, FOURRIERE ANIMALE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE RAPPORT DE COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) DU 4 JUILLET 2017**
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L’UNANIMITE : APPROUVE** le rapport de la CLECT relatif au transfert de charges suite à la création de la communauté urbaine au 1^{er} janvier 2017 dans le domaine de la voirie, espaces verts, tourisme et fourrière animale. et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.
- 7. REGULARISATIONS COMPTABLES DE LA DETTE**
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L’UNANIMITE : AUTORISE** le comptable public à passer les opérations d’ordre non budgétaire suivantes :
- débit du compte 1641 pour 98 405 €;
 - crédit du compte 1068 pour 98 405 €;
 - débit du compte 1643 pour 0,01 €;
 - crédit du compte 1068 pour 0,01 €
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.
- 8. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L’ESPACE JACQUES PREVERT POUR L’ANNEE SCOLAIRE 2017-2018**
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L’UNANIMITE avec 4 abstentions (Anne-Marie DEVIEILHE, Alain GRUENAI, Noëlle LE MAULF et Sylvaine BAUMARD) : AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition de l’espace Jacques Prévert avec Madame Laury AULNETTE pour la pratique de son activité.
- 9. CONTRAT DE TERRITOIRE 2017-2021 ENTRE LE DEPARTEMENT DU CALVADOS, LA COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER ET LES COMMUNES DE PLUS DE 2 000 HABITANTS DE CAEN LA MER – AUTORISATION DE SIGNATURE**
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L’UNANIMITE avec 10 abstentions (Jean-Louis HENRIOT, Déborah DION, Noémie VERAQUIN, Arnaud FONTAINE, Alain GRUENAI, Noëlle LE MAULF, Sylvaine BAUMARD, Anne-Marie DEVIEILHE, Alain ROGER et Bernard MUSUALU) : AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le Contrat de Territoire 2017-2021 de Caen la mer ainsi que tout document nécessaire à l’application de la présente délibération.

INTERCOMMUNALITE

- 10. COMMISSIONS D’APPEL D’OFFRES DES GROUPEMENTS DE COMMANDE – DÉSIGNATION DES MEMBRES**
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L’UNANIMITE, DECIDE** de désigner pour représenter la ville d’Ifs dans les commissions d’appel d’offres des groupements de commandes, lesquelles pouvant aussi se réunir en jury, les personnes ci-après :
- M. Thierry RENOUF (titulaire) ;
 - M. Michel COLOMBEL (suppléant).
- DIT** que cette désignation vaut jusqu’à la fin du présent mandat, sauf si pour un dossier particulier le conseil municipal en décidait autrement, **RAPPELLE** que, selon l’objet du groupement de commandes, il sera également possible de recourir à la commission d’appel d’offres du coordonnateur si la convention de groupement le prévoit et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

11. MARCHÉ DE LOCATION-ENTRETIEN ET PRESTATION DE NETTOYAGE DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL ET D'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE - ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE CAEN LA MER

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE, APPROUVE** le projet de convention constitutive du groupement permanent de commandes dont le texte joint en annexe concerne :

- L'acquisition d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) ;
- La location-entretien et prestation de nettoyage de vêtements de travail.

PRECISE que la coordination du groupement de commandes sera assurée par la Communauté Urbaine Caen la mer, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention, tous les avenants à venir, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération et **AUTORISE** le coordonnateur du groupement de commandes permanent à signer, au nom et pour le compte des membres du groupement, les marchés concernés par ladite convention.

12. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES LOCAUX DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER SUITE AU TRANSFERT DE COMPÉTENCES DU 1^{ER} JANVIER 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE, AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la Communauté Urbaine Caen la mer la convention de mise à disposition des locaux du CTM et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout autre document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

FONCTION PUBLIQUE

13. MODIFICATION DU TABLEAU DU PERSONNEL COMMUNAL

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE, ACCEPTE** de modifier le tableau du personnel communal comme suit :

- **Suite aux avancements de grade pour l'année 2017 :**
 - o 1 poste de rédacteur (TC)
 - o 1 poste d'animateur principal 2^{ème} classe (TC)
 - o 1 poste d'adjoint administratif (TC)
 - o 1 poste d'adjoint technique (TC)
 - o 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe (TC)
 - o 1 poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe (TC)
- **Suite à la modification de la durée hebdomadaire d'un poste :**
 - o 1 poste d'assistant principal d'enseignement artistique à 5h45
 - o 1 poste d'assistant principal d'enseignement artistique à 7h15
- **Suite à la stagiairisation d'un agent sur un poste à 28h :**
 - o 1 poste d'adjoint administratif (19h)
- **Suite au départ d'un agent à la retraite :**
 - o 1 poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet

CULTURE

14. FESTIVAL DES MUSIQUES DU MONDE 2018 – SOLLICITATIONS DE SUBVENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE, AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de tous les organismes, et notamment la Région Normandie, le Conseil départemental du Calvados, la DRAC Normandie, la Communauté urbaine Caen la mer, la SACEM, le FAR et Mécènes Caen Normandie et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

URBANISME

15. CONVENTION « AMÉLIORATION DE L'HABITAT » AVEC L'ASSOCIATION SOLIHA – AUTORISATION DE SIGNATURE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE, ACCEPTE** les termes de la convention « Amélioration Habitat » ci-annexée ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec l'association « SOLIHA » ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération. **PRECISE** que la durée de la convention sera de 1 an à compter du 1^{er} octobre 2017. **DIT** que la dépense d'un montant de 4 998 € TTC sera imputée sur le chapitre 011 – article 6226.

16. OPÉRATION NATUREA – CRÉATION ET DENOMINATION DE LA VOIE REJOIGNANT À TERME LA RUE DE ROCQUANCOURT

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE, AVEC DEUX ABSENTIONS (O. NOIRET et S. BAUMARD), DENOMME**, au sein du programme Naturea, la voie rejoignant à terme la rue de Rocquancourt « **rue Saint Pierre et Miquelon** ». Transmission sera faite aux administrations, opérateurs, services et riverains.

16 bis. OPÉRATION NATUREA – CRÉATION ET DENOMINATION DE LA VOIE PERPENDICULAIRE A L'AVENUE REGIMENT MAISONNEUVE

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **PAR 14 VOIX POUR « allée de VARSOVIE », 2 VOIX POUR « allée de VILNIUS », 11 VOIX POUR « allée de STOCKHOLM » ET 5 VOIX POUR « allée Robert GUIFFARD », DENOMME**, au sein du programme Naturéa, la voie perpendiculaire à l'avenue Régiment Maisonneuve « **allée de VARSOVIE** ». Transmission sera faite aux administrations, opérateurs, services et riverains.

DEVELOPPEMENT LOCAL

17. SIGNATURE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DU CALVADOS D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE, AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales du Calvados ainsi que tout document lié à l'application à ce dispositif partenariale et à la présente délibération

DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

18. LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA FREDON

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE, AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la FREDON, la convention relative à la participation de la commune au plan de lutte collective contre les frelons asiatiques dans le Calvados en 2017. **S'ENGAGE** à prendre en charge les coûts de destruction des nids de frelons asiatiques signalés sur le domaine public comme sur le domaine privé, étant précisé que la commune bénéficiera d'une participation du Conseil Départemental du Calvados (30 % du coût de destruction plafonné à 110 € dans la limite de l'enveloppe de 66 000 € d'aide votée) et des coûts mutualisés pour la destruction de nids de frelons asiatiques.

PATRIMOINE

19. ENGAGEMENT DE LA VILLE DANS L'OPÉRATION COLLECTIVE « ÉTUDE DE PROGRAMMATION PATRIMONIALE - SCHÉMAS DIRECTEURS IMMOBILIERS DES VILLES MOYENNES DE NORMANDIE » (ADEME)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE, VALIDE** sa participation à l'opération collective « Etude de programmation patrimoniale – Schémas Directeurs Immobiliers des villes moyennes de Normandie » menée par l'ADEME. **DESIGNE** M. Michel COLOMBEL, Maire-adjoint délégué aux travaux comme élu référent de cette opération collective. **DESIGNE** M. Romain BOIVIN, directeur des services techniques, comme référent technique de cette opération collective. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de Conseil Municipal du 18 septembre 2017 a pris fin à 22h30.

Le Maire,



Michel PATARD-LEGENDRE